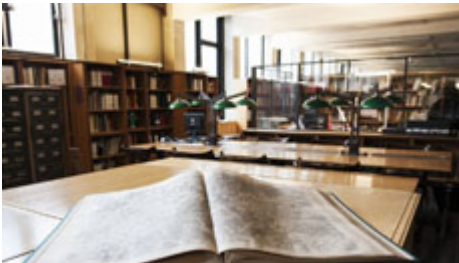


Étudier un nom de lieu ou de personne : les collections du Centre d'onomastique

I - Généralités



L'onomastique est la science qui se donne pour objet l'étude des noms propres. Elle comprend un certain nombre de disciplines dont les principales sont la toponymie (étude des noms de lieu), l'anthroponymie (étude des noms de personne), l'hydronymie (étude des noms de cours et étendue d'eau), l'oronymie (étude des noms du relief) et l'odonymie (étude des noms des voies de communication).

Toponymie, anthroponymie, onomastique

Étudier les noms de lieu et de personne consiste en premier lieu à en déterminer :

1. ce que l'on appelle couramment « l'origine », c'est-à-dire l'étymologie (déterminer l'étymon, mot ou nom dont dérive le nom de lieu ou de personne étudié) ;
2. le sens ou la signification ; plus exactement le sens ou la signification de l'étymon du nom de personne ou de lieu étudié à l'époque de sa formation.

Ainsi, le nom de lieu *Paris* dérive du nom celtique *Parisii*, qui désignait le peuple celte établi en Île-de-France au moment de la conquête romaine ; le nom de lieu *La Seyne*, du terme d'ancien occitan *sanha* "marais, terrain marécageux" ; les noms de famille *Corvisier* et *Métivier*, des termes d'ancien français désignant le cordonnier et le moissonneur – *corvoisier*, *mestivier* ; les noms de famille *Pompidou* et *Fayard*, de noms de lieux-dits ; le prénom *Richard* est pour sa part formé des deux éléments germaniques *ric-* "puissant" et *-hard* "dur".

Les exemples qui précèdent montrent qu'un nom propre, qu'il soit de lieu, de personne ou autre, peut dériver soit d'un mot du lexique (« nom commun »), soit d'un autre nom propre.

Citons comme autres exemples de formation onomastique :

- les toponymes *Sommevoire*, *Blaisy*, formés à partir des noms des rivières (la Voire, la Blaise) qui arrosent les localités ainsi désignées ;
- les hydronymes *Marne*, *Maronne*, les toponymes *Bourbon*, *Bourbonne* qui dérivent de noms de divinités gauloises (théonymes), respectivement *Matrona*, déesse « mère » des rivières, et *Borvo*, divinité liée aux sources thermales ;
- les prénoms *Vianney* et *Chantal*, éléments d'hagionymes (noms des saints) devenus noms de baptême ;
- les odonymes, généralement constitués d'un appellatif (rue, place, boulevard) et d'un nom de personne, de lieu ou d'événement historique ;

- les noms de département, qui ont été formés à la Révolution française à partir de noms de cours d'eau, mais aussi de montagne (*Saône-et-Loire, Puy-de-Dôme, Hautes-Alpes*, etc.).

Pour étudier les noms de lieu et de personne, il convient donc de pouvoir disposer :

1. de corpus lexicaux des différentes langues et dialectes parlées sur le territoire étudié au cours des âges ;
2. de corpus de toutes les catégories des noms propres, pouvant éventuellement entrer dans la formation d'autres noms propres : toponymes, anthroponymes, hydronymes, oronymes, odonymes, théonymes...

L'étude des noms de lieu et de personne s'effectue le plus souvent en diachronie, à savoir qu'elle considère les noms comme résultant d'une histoire, longue parfois de plusieurs siècles, voire millénaires, dont elle s'attache à retracer l'évolution. L'analyse d'un nom de personne ou de lieu, s'apparentant à une remontée dans le temps, consiste donc tout d'abord dans la recherche et l'analyse des graphies anciennes (ancien français, latin, voire gaulois) de ce nom.

Précisons enfin que la recherche onomastique n'est pas qu'une affaire de mots ou de noms : tout nom propre est en effet intimement lié à l'objet qui le porte (personne, lieu, cours d'eau ou autre), à ses particularités comme aux transformations qu'il peut connaître au cours du temps. En conséquence, l'étude de ce nom doit impérativement prendre en compte l'histoire et les caractéristiques de cette entité, que les linguistes appellent le « référent ».

C'est ainsi par exemple, que la présence d'un terrain sablonneux orientera, pour l'interprétation d'un toponyme tel que *L'Arénier* ou *L'Araignée*, vers un étymon faisant référence au sable (en ancien français *araine, areine*, du latin *arena* "sable"), de préférence à une autre explication. De même, l'absence de tout cours d'eau dans la localité nommée *Dolus-le-Sec* doit conduire à écarter l'étymologie qui a pu être proposée par le passé pour ce nom de lieu – le nom celtique *dol* "méandre de rivière".

En anthroponymie, c'est la connaissance de l'histoire des familles, et parfois de leurs déplacements dans l'espace au cours des âges, qui permettra d'interpréter correctement un nom de famille tel que celui de *Chevènement*, de consonance très française, mais résultant de la francisation du nom germanique *Schwennemann*, qui dut désigner initialement un individu originaire du hameau de *Schwenni* (dans le canton suisse de Fribourg).

Bibliographie de base

Toponymie et anthroponymie

Christian BAYLON, Paul FABRE, *Les noms de lieux et de personnes*, Paris, 1982.

Jacques ASTOR, *Dictionnaire des noms de familles et noms de lieux du Midi de la France*, s.l., 2002.

Sur internet : rubrique « Onomastique » du site [Ménestrel](#).

Toponymie

Auguste VINCENT, *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937.

Stéphane GENDRON, *L'origine des noms de lieux de France. Essai de toponymie*, Paris, 2003 ; rééd. 2008.

Pierre-Henri BILLY, *Dictionnaire des noms de lieux de la France*, Paris, 2011.

Anthroponymie

Albert DAUZAT, *Traité d'anthroponymie française. Les noms de famille de France*, Paris, 1945.

Paul FABRE, *Les noms de personnes en France*, Paris, 1998 (Que sais-je, n° 235).

Hydronymie

Paul LEBEL, *Principes et méthodes d'hydronymie française*, Paris, 1956.

II - Quelques conseils de recherche

Du bon usage du plan de classement

La recherche dans les collections du Centre d'onomastique s'effectue le plus souvent au moyen du plan de classement (voir ci-dessous Annexe 1). Ce plan de classement est très détaillé, de manière à permettre un accès direct à la documentation en fonction du thème ou du nom étudié, de la période ou de la zone géographique concernée. On prendra garde toutefois à ne pas se limiter, pour une recherche sur un nom donné, à telle ou telle section qui correspond à première vue parfaitement au sujet de la recherche.

C'est ainsi que pour connaître la signification du nom de lieu de telle ou telle région française, on ne négligera pas, à côté des travaux de toponymie régionale (B 10), les dictionnaires et traités nationaux (B 8), qui ont pu traiter de ce nom. Il en est de même en anthroponymie : pour toute recherche sur un nom, consulter simultanément la bibliographie nationale (F 5) et régionale (F 6).

En anthroponymie toujours, pour une recherche sur un prénom, on veillera à ne pas se limiter à la section Prénom (F 7) mais on consultera également les travaux d'anthroponymie générale, qui traitent de l'ensemble des types des noms (noms de famille, prénoms, surnoms, etc.) (F 5), voire la bibliographie régionale (F 6) si le prénom étudié a eu une vogue particulière dans telle ou telle région. De même, les ouvrages de linguistique et de dialectologie (K) comportent de fréquentes indications relatives aux noms de lieu et de personne.

Du bon usage des index et moteurs de recherche

On peut généralement glaner des informations utiles sur un nom en faisant un bon usage des moteurs de recherche (par exemple Google Livres) : penser à utiliser les opérateurs permettant d'affiner les requêtes (« ... », ±) ainsi que le critère de la date d'édition (ex. : avant 1700), utile pour repérer des formes anciennes.

Pour toute recherche sur Internet (ou dans une base de données, un index), penser aux différentes variantes graphiques des noms : ex. *Chaffault, Chafauld, Chafaut, Chaffaut, Chafaud...*

À côté de l'onomastique...

Les collections du Centre d'onomastique peuvent être utilement mises à profit pour toute recherche d'histoire locale : pour une recherche sur une localité donnée, on se reportera ainsi aux dictionnaires topographiques (B 4), aux travaux toponymiques (B 10) et aux sections histoire locale (L 3) et archéologie (M). Les ouvrages de dialectologie (K 11 5) comportent par ailleurs généralement des informations sur l'histoire et les traditions de telle ou telle région ou localité.

Glossaire de base

- appellatif : nom commun à valeur descriptive pouvant donner naissance à un nom propre (ex. sagne "marais" ; rupt "ruisseau")
- déonomastique : nom commun formé à partir d'un nom propre (ex. sandwich, bordeaux, silhouette...)
- ethnique : nom de peuple (ex. Auvergnats, Burgondes, Danois...)
- gentilé : nom des habitants d'une localité (ex. Parisien)
- hagiotoponyme : nom de lieu formé à partir d'un nom de saint (ex. Saint-Martin, Saint-Étienne...)

- hydronymie : étude des noms des cours et étendues d'eau
- odonymie : étude des noms des voies de communication (rues, chemin...)
- oronymie : étude des noms du relief (montagnes, cavités)
- référent : ce à quoi un signe linguistique (un nom) renvoie : lieu, personne, etc.
- Romania : aire d'extension des différentes langues romanes
- sobriquet : surnom familial que l'on donne à une personne faisant référence à des particularités physiques ou à des traits de caractère
- sobriquet collectif : surnom familial attribué aux habitants d'un village par ceux des localités voisines
- théonymie : étude des noms des divinités
- vocable : saint ou divinité sous la protection duquel est placé un lieu de culte

III - Corpus et outils : les collections du Centre d'onomastique

Les collections documentaires du Centre d'onomastique se composent d'environ 8 000 références (ouvrages, tirés-à-part, revues, cartes). Elles comprennent l'ensemble des outils de travail permettant d'étudier les noms de lieu, de personne et les autres noms propres selon les principes exposés ci-dessus, à savoir :

1. des corpus onomastiques : corpus de noms de lieu, de personne (et autres : cours d'eau, relief, voies et rues) de l'ensemble des régions françaises ;
2. des corpus lexicaux : dictionnaires, lexiques et glossaires des langues et dialectes parlés sur le territoire français depuis les origines.

1) Corpus onomastiques

Les sections B à F du fonds documentaire, consacrées chacune à une discipline particulière (toponymie, anthroponymie...), comprennent généralement une proportion plus ou moins importante de corpus : listes ou nomenclatures de noms de lieu, de personne, de cours d'eau, etc.

Ces corpus peuvent être bruts (simple liste des noms) ou enrichis, comportant dans ce cas des informations sur le référent (caractéristiques topographiques, hydrographiques ou orographiques du lieu considéré). Ils offrent des données onomastiques de diverses périodes :

- pour l'anthroponymie : dépouillement de listes électorales et de recensement de la population des XIX^e et XX^e siècles, de rôles d'impôts du XVI^e siècle...
- pour la toponymie : nomenclatures des hameaux dressées par l'INSEE (XX^e siècle), dépouillement du cadastre napoléonien (XIX^e siècle) ; dictionnaires topographiques départementaux, offrant au chercheur, pour chaque nom « moderne », les formes anciennes de ce nom relevées notamment dans les sources d'archives ([édition progressive en ligne](#)).

En l'absence d'un corpus des formes anciennes spécifiquement constitué pour la région étudiée, il

convient de se tourner vers les éditions de sources (section J) : cartulaires, chartes, comptes, pouillés, recensements de population, rôles de taille, etc., classés par province historique, constituent autant de gisements d'attestations anciennes de noms de lieu et de personne.

Bases de données onomastiques consultables en ligne :

Toponymie :

- base de données « [Dictionnaires topographiques](#) »
- <https://territoires-fr.fr> : site de particuliers, pratique pour des recherches sur les noms de commune, les changements de nom, les lieux-dits cadastraux (fichier Fantoir)

Anthroponymie :

- [Géopatryme](#) : répartition des noms de famille de France pour le xx^e siècle. (données INSEE)
- [Geneanet](#) : site généalogique le plus important (relevés depuis le xvii^e siècle)

2) Corpus lexicaux

Cet ensemble, classé dans la section K (Linguistique), regroupe les dictionnaires et ouvrages relatifs aux langues et dialectes parlés sur le territoire français de l'Antiquité à nos jours : indoeuropéen, gaulois, latin, latin médiéval, ancien français, anciens dialectes, dialectes des xix^e-xx^e siècles, français contemporain (sans oublier les langues non romanes : basque, breton, alsacien, etc.).

Parmi les différents titres conservés, on citera, en raison de l'importance qu'il revêt pour les études onomastiques :

von Wartburg (Walther), *Französisches etymologisches Wörterbuch*, Bonn, 1928- , 25 t. : [dictionnaire de référence en matière d'étymologie du français et des dialectes galloromans](#) (occitan, français, franco-provençal, wallon).

Le Centre d'onomastique conserve également la série complète des *Atlas linguistiques de la France* (mise en carte des données recueillies lors des enquêtes dialectales conduites au cours du xx^e siècle) ainsi qu'une importante collection de glossaires de patois des xix^e et xx^e siècles, comprenant fréquemment des données toponymiques et anthroponymiques.

Bases de données lexicales consultables en ligne :

- site du [Centre national de ressources textuelles et lexicales](#) (dictionnaires anciens)
- [Atlas linguistique de France](#)
- bases de données du [Thesoc](#) (Thesaurus occitan)

3) Documentation relative aux lieux et aux personnes

Ainsi qu'il est indiqué plus haut, l'étude d'un nom de lieu ou de personne doit autant que possible prendre en compte le référent, à savoir l'objet nommé (lieu ou personne) et éventuellement le groupe, la société, la communauté qui nomme.

C'est la raison de la présence, au Centre d'onomastique, d'une documentation intéressant les disciplines suivantes :

- histoire régionale et locale (section L) ; les monographies régionales et locales comportent fréquemment des développements sur les noms de lieu et de personne ;
- archéologie (section M) ; voir notamment les volumes de la *Carte archéologique de la Gaule*,

qui recensent les découvertes archéologiques faites, commune par commune, et permettent de confirmer ou d'infirmer des hypothèses étymologiques (présence d'un édifice antique, d'un lieu de culte, d'une sépulture, etc.) ;

- géographie (physique et historique) (section N) ; atlas historiques
- ethnologie et folklore (section O) : documente notamment les rituels et pratiques de nomination (noms de baptême, sobriquets, etc.) ;
- prosopographie (section P) et généalogie (section Q) : histoire des individus et des familles.

À cette documentation il faut ajouter les cartes géographiques, qui présentent le double intérêt d'offrir des graphies (formes plus ou moins anciennes) de noms de lieu et de permettre de connaître les caractéristiques des lieux étudiés. Le fonds cartographique du Centre d'onomastique comprend notamment, pour l'ensemble du territoire français, les séries suivantes :

- carte de Cassini (xviii^e siècle) ;
- carte d'État-major (xix^e siècle) ;
- carte du service vicinal (début xx^e siècle) ;
- carte au 1/25.000 de l'IGN (« série bleue ») ;
- carte des diocèses d'Ancien Régime.

Voir en ligne [la liste complète du fonds cartographique](#).

À noter : on peut aussi consulter au Centre d'onomastique le *Dictionnaire des toponymes de France*, CD Rom donnant accès aux 1,3 millions de noms de lieu de la base BDNyme de l'IGN (noms de lieux figurant sur les cartes IGN « série bleue » au 1/25.000).

Sites de cartographie en ligne :

- [Géoportail](#) (carte IGN au 1/25.000)
- [Carte de Cassini](#)
- [Gallica](#) - La France en cartes (accès chronologique et géographique aux cartes des différentes régions de France, (xvi^e - xx^e siècle)

4) Les travaux toponymiques et anthroponymiques

Un dernier ensemble regroupe enfin la production onomastique proprement dite : travaux traitant de toponymie, anthroponymie, hydronymie, oronymie, odonymie, et comportant le plus souvent une dimension étymologique.

Ces travaux se présentent sous diverses formes :

- dictionnaires étymologiques ;
- traités sur la toponymie ou l'anthroponymie d'un pays, d'une région ;
- monographies consacrées à un thème (végétation, religion, défrichements, métiers...), à un type de nom (surnoms, sobriquets...) ; à une catégorie sociale particulière (enfants abandonnés, femmes...) ; à un nom ou à une famille de noms (Martin, Condamine...)

Le Centre d'onomastique conserve la majeure partie des publications intéressant la toponymie et

l'anthroponymie de la France, ainsi qu'un certain nombre de travaux étrangers.

IV - Les collections : Présentation générale

A. Onomastique

La section « Onomastique » regroupe la documentation traitant à la fois des noms de lieu et des noms de personne – et éventuellement des autres types de noms propres.

B. Toponymie

La section « Toponymie », la plus importante en volume, comprend deux grands ensembles :

- B 1 à B 4 : dictionnaires topographiques (dictionnaires géographiques ou historiques, listes, nomenclatures de noms de lieu), offrant des *données toponymiques brutes* (corpus de noms de lieu ne faisant pas l'objet d'une exploitation scientifique) ;
- B 5 à B 11 : travaux toponymiques, ouvrages et articles consacrés à *l'interprétation* des noms de lieu, comportant le plus souvent une dimension étymologique.

La sous-section B 9 regroupe les travaux se rapportant plus spécialement à :

- une période (Antiquité, Moyen-Âge, Révolution française, période contemporaine)
- un thème (noms des lieux et animaux, végétation, hommes célèbres, activités humaines...)
- un élément lexical (noms de lieu formés sur un élément tel que *ville, court, castellum/château, draco/dragon...*)

C. Odonymie

Après des généralités (C 1), l'essentiel de cette section comprend des dictionnaires de noms des rues, classés ville par ville (C 2).

D. Oronymie

L'oronymie traite des noms du relief : montagnes et cavités. Les travaux d'oronymie, peu nombreux, sont souvent le fait de linguistes, les racines oronymiques remontant fréquemment à des états de langue très anciens (ex. racine indoeuropéenne **al-* "pousser ; faire pousser, nourrir" > *alpes* "alpage", qui a donné le nom *Alpes*).

E. Hydronymie

L'hydronymie traite des noms des cours et étendues d'eau : fleuves, rivières et ruisseaux ; sources ; étangs et lacs. Comme les oronymes, les hydronymes remontent fréquemment à des états de langue très anciens (ex. racine indoeuropéenne **dhuro-* "courir, couler", que l'on retrouve dans *Dore, Dordogne, Durance...*).

F. Anthroponymie

- Anthroponymie historique

En raison du renouvellement régulier qui affecte les noms de personne – par opposition aux noms de lieu, marqués par une permanence beaucoup plus grande –, la section « Anthroponymie » débute par une sous-section F 1 rassemblant les travaux spécialement consacrés à

l'anthroponymie d'une période particulière. La documentation est classée par grande période historique :

- Antiquité (des origines au v^e siècle) ;
- Moyen Âge (haut Moyen Âge, et jusqu'au xii^e siècle : période du nom unique, sources majoritairement latines) ;
- période « moderne » (à partir du xiii^e siècle : mise en place du système de nomination à deux éléments, sources majoritairement en langue vulgaire).

Les sous-sections « Antiquité » et « Moyen Âge » (F 1 1 et F 1 2) rassemblent l'ensemble de la documentation, toutes zones géographiques confondues, tandis que la sous-section « Période moderne » (F 1 3) est limitée à la France en général. Pour cette période, les études portant sur des pays ou régions étrangers sont classées en F 9 ; les études d'anthroponymie régionale française en F 6.

- Anthroponymie générale et régionale (France)

La sous-section F 5 est consacrée à l'anthroponymie générale de la France. Le point de vue est contemporain, avec selon les travaux une perspective historique plus ou moins importante. Sont classés ici les travaux relatifs à des thèmes particuliers (droit, noms juifs, etc.).

La sous-section F 6 est consacrée à l'anthroponymie régionale de la France depuis le xiii^e siècle.

Les deux sous-sections F 5 et F 6 traitent à *minima* des noms de famille, parfois étudiés conjointement avec d'autres catégories de noms de personne (noms et prénoms ; noms, prénoms et sobriquets, etc.). Les travaux spécifiquement consacrés à un type de nom autre que les noms de famille sont pour leur part classés en F 7 (prénoms) ou F 8 (sobriquets, gentilés, ethniques).

- Étranger

La sous-section F 9 regroupe les travaux portant sur les noms de personne des pays étrangers à partir du xiii^e siècle, tous types de nom confondus.

NB : les ouvrages sur les noms juifs sont répartis entre F 3 (généralités), F 5 3 (juifs de France) et F 9 80 (juifs du Maghreb).

G. Saints et hagiotoponymie

La sous-section G 1 comprend une documentation hagiographique générale (dictionnaires et vies de saints), utile pour les recherches anthroponymiques (noms de baptême) comme toponymiques (hagiotoponymie, traitée en G 2).

H. Autres disciplines onomastiques

Sont classés ici les travaux d'onomastique littéraire (H 1) et de théonymie (étude des noms des divinités) (H 2).

Les travaux « divers » (H 3) portent principalement sur les noms des animaux, bateaux, maisons (noms des villas), ainsi que sur les enseignes.

J. Sources

Les éditions de sources, d'époque principalement médiévale et moderne, sont de tout type : cartulaires, sources comptables, fiscales, actes notariés, etc. Elles sont organisées selon un plan de classement géo-historique simplifié (départements répartis par province d'Ancien Régime).

K. Linguistique

Les ouvrages et dictionnaires sont classés par strate linguistique, selon les différentes langues parlées sur le territoire de la France, depuis les racines pré-indoeuropéennes jusqu'au français contemporain.

L à Q : autres disciplines (voir détail dans l'Annexe 1).

[Annexes {Pdf}](#)

Archives nationales, 2017.